

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HOMPROK »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan-Yopougon- Sicogi  
Lem 2, Lot 418, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Jan 2023, et enregistrés au CEPICI le 13 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HOMPROK »

Objet : MENAGE;, NETTOYAGE PROFESSIONNEL (société, domicile, etc.); TRANSPORT- DIVERS- IMPORT/EXPORT;

- COMMERCE GENERAL ;-DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan-Yopougon- Sicogi Lem 2, Lot 418, Ilot 00

Dirigeant(s) M OUATTARA ASSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01889 du 25/04/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24684/GTCA/RC/2023 du 25/04/2023

